

# Présentation des programmes

---

**Erasmus+** : est le programme phare de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Doté d'un budget de 14,5 milliards d'euros pour 7 ans (2014-2020), il s'articule autour de trois actions clés :



- AC1 - mobilité d'apprentissage
- AC2 - coopération pour l'innovation et les bonnes pratiques
- AC3 - soutien à la réforme des politiques publiques

**Les activités soutenues par ERASMUS+** sont les suivantes (non exhaustif) :

- Mobilité des étudiants (études – stages) et mobilité des personnels (enseignements – formations)
- Programmes de Masters conjoints
- Partenariats stratégiques pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques
- Coopérations avec les pays du voisinage de l'UE, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique Latine et la Russie.

Pour en savoir plus : [erasmusplus.fr](http://erasmusplus.fr)

<http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/>

---

**Horizon 2020** : est le programme phare de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation. Il est doté d'un budget de 79 milliards d'euros pour la période 2014-2020.

Il s'articule autour de 3 piliers :

- Excellence scientifique
- Primauté industrielle
- Défis sociétaux



**Les activités soutenues par HORIZON 2020** sont les suivantes (non exhaustif) :

- Mobilité des chercheurs et des doctorants : intra-européenne et internationale
- Réseaux de formation par la recherche et doctorats conjoints
- Projets individuels de recherche exploratoire
- Projets collaboratifs de recherche et d'innovation

Pour en savoir plus : [horizon2020.gouv.fr](http://horizon2020.gouv.fr)

<http://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/>

---

**Coopération européenne en science et technologie** : COST est une initiative inter-gouvernementale pan-européenne (35 pays membres) qui a pour objectif de renforcer la recherche scientifique et technique en Europe par le soutien à la coopération entre chercheurs européens. COST finance des projets transnationaux (min. 5 Etats participants) de mise en réseau d'activités financées au niveau national en apportant son soutien à l'organisation de réunions, de conférences, d'échanges scientifiques de courte durée et d'actions d'information.

Pour en savoir plus : [cost.eu](http://cost.eu)



**Fondation Européenne pour la Science** : l'ESF est une association regroupant 72 organisations scientifiques de 30 pays européens. Son objectif est de promouvoir la recherche scientifique et d'améliorer la coopération européenne dans ce domaine, d'encourager la mobilité des chercheurs, etc. L'ESF soutient six types d'activités :

- Ateliers exploratoires
- Réseaux (mise en réseau des compétences)
- Conférences européennes de recherche
- Projets scientifiques sur le long terme
- Projets européens de recherche en coopération
- Analyses prospectives



Pour en savoir plus : [esf.org](http://esf.org)

**L'Agence Universitaire de la Francophonie** : l'AUF a pour missions de contribuer à la solidarité entre les établissements universitaires francophones et au développement d'un espace scientifique en français dans le respect de la diversité des cultures et des langues. Elle mène ainsi toute une série d'actions

- soutien à la recherche individuelle ou en réseau,
- soutien à la formation professionnalisant ou à la formation à la recherche,
- appui à la gouvernance universitaire,
- aide à la production et à la diffusion de l'information scientifique.

Pour en savoir plus (rubriques "bourses" et "appels d'offres") : [auf.org](http://auf.org)



**Dispositifs du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche** : le MESR pilote des programmes d'échanges et de bourses de mobilité, soutient des projets de coopération académique et attribue des prix notamment dans le domaine de la recherche...

Pour en savoir plus : [AAP du MESR](http://AAP du MESR)



**Les Partenariats Hubert Curien** : les PHC sont mis en œuvre et financés par le ministère des Affaires étrangères, avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Un partenariat est un **projet de recherche**, établi conjointement par deux équipes de recherche, l'une française, l'autre étrangère, qui bénéficient après évaluation du soutien financier des deux instances partenaires. Les PHC financent principalement la mobilité internationale des enseignants-chercheurs et des doctorants

Pour en savoir plus : [campusfrance.org/fr/phc](https://campusfrance.org/fr/phc)



**Comité Français d'Évaluation de la Coopération Universitaire et Scientifique avec le Brésil** : le **COFECUB** évalue et pilote les programmes de coopération en matière de recherche et de formation avec le Brésil. Il travaille en collaboration avec deux institutions brésiliennes : la CAPES (Coordenação de Aperfeiçoamento do Pessoal de Nível Superior) et l'USP (Universidade de São Paulo).

Pour en savoir plus : [campusfrance.org/fr/cofecub](https://campusfrance.org/fr/cofecub)



**Évaluation-orientation de la COopération Scientifique (et universitaire avec l'Amérique hispanophone)** : ECOS est destiné à appuyer des projets d'excellence en matière de collaboration scientifique. Il finance les échanges entre les chercheurs sous la forme de missions de courte durée et de stages de perfectionnement pour les doctorants. Il est ouvert à tous les champs de la connaissance. Le programme repose sur deux comités :

- ECOS-Sud : coopération avec l'Argentine, le Chili et l'Uruguay.
- ECOS-Nord : coopération avec le Mexique, la Colombie et le Venezuela.

Pour en savoir plus : [univ-paris13.fr/cofecub-ecos](https://univ-paris13.fr/cofecub-ecos)



**Université franco-allemande** : l'UFA a pour objectif de **renforcer la coopération entre la France et l'Allemagne dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche**. L'UFA soutient ainsi la **mise en œuvre des cursus binationaux** et des **programmes franco-allemands dans le domaine de la formation doctorale et de la recherche**.

Pour en savoir plus: [dfh-ufa.org](https://dfh-ufa.org)



---

**Université franco-italienne** : l'UFI a pour objectif de favoriser l'intégration des systèmes européens de la formation universitaire et de la recherche, à travers une coopération universitaire renforcée entre les deux pays. L'UFI soutient en particulier :

- les cours binationaux de niveau licence et master,
- la mobilité des étudiants de la licence au doctorat,
- la mobilité des chercheurs dans le cadre de coopérations scientifiques
- les congrès, cours, conférences universitaires, etc.

Pour en savoir plus : [universita-italo-francese.org](http://universita-italo-francese.org)

UNIVERSITÉ  
FRANCO  
ITALIENNE

---

**Programmes Fulbright et partenaires** : Ces programmes sont gérés par la **Commission franco-américaine (CFA)** pour le compte des gouvernements américains et français. Selon le profil et le projet de la/du candidat(e) différents types de bourses sont offerts :

- **étudiant(e) en 1ère ou 2ème année**
- étudiant(e) en 4ème ou 5ème année
- **doctorant**
- **chercheur ou professionnel(le)**
- **institution d'accueil**
- **enseignant(e) du supérieur**



Pour en savoir plus : [fulbright-france.org](http://fulbright-france.org)

---

**Partner University Fund** : Grâce à un financement mixte (ministère français de l'Enseignement supérieur et donations privées américaines), le PUF a pour **vocation de soutenir les coopérations de recherche et de formation graduée entre les universités françaises et américaines, dans toutes les disciplines sans distinction** (les projets sont co-financés par le PUF à hauteur de 30% de son coût total, 60% pour les projets en humanités).

Pour en savoir plus : [facecouncil.org/puf](http://facecouncil.org/puf)

